



Présentation :

L'espace « France Services » est un « service de proximité » de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Labellisé en janvier 2020, ce nouveau service a pour objectif d'apporter une plus grande accessibilité des services publics. En tant que « Guichet unique transversal », il vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services partenaires et d'être accueilli, dans un espace confidentiel, par des personnes formées et disponibles, pour :

- Effectuer des démarches administratives en ligne
- Être guidé dans la création de compte personnel en ligne pour accéder à différents droits
- Être conseillé, orienté selon les situations rencontrées

Les 9 opérateurs partenaires sont les suivants :

- Le Poste,
- Le Pôle Emploi,
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- La caisse d'Assurance retraite (CARSAT) (accès aux droits retraite sur le compte personnel en ligne, aide à la complétude des dossiers, aide

au dépôt de demande, au suivi)
 La caisse d'Assurance maladie (CPAM),
 La Mutualité Sociale Agricole (MSA),
 Le Ministère de l'Intérieur / ANTS (certificats d'immatriculation, permis de conduire, pré-demandes de papiers d'identité),
 Le Ministère de la Justice (partage des locaux avec la Maison de le « Point Justice » de Briançon),
 Le Ministère des Finances Publiques (déclaration des impôts sur le revenu)
 Le service propose également des informations sur :

La tenue de permanences de nos différents partenaires départementaux sur différentes thématiques, comme par exemple, la gestion du BUDGET, Le HANDICAP, La PETITE ENFANCE, La RENOVATION ENERGETIQUE et l'AMELIORATION DE L'HABITAT, Les diverses FORMATIONS proposées sur le territoire, ...

La SAISONNALITE grâce à l'« Espace Saisonnier » de la France Services (Emploi, Logement, Droit du travail, Santé, Vie locale,...)

La gestion de la « Résidence des Travailleurs Saisonniers » (33 logements meublés équipés).

A Cervières le 1er jeudi de chaque mois de 14h à 16h - Sur RDV

**France Services du Briançonnais
Tel. : 04.92.45.45.85**

JARDINS MUNICIPAUX 2021



La mairie met à disposition des résidents qui le souhaitent une parcelle de terrain pour des cultures potagères (une dizaine disponible), à attribuer en fonction du nombre de demandeurs de l'année. Un arrosage fonctionne à partir de la mise en service des canaux d'irrigation.

Il faut venir en mairie signer une convention annuelle à lire, accepter et signer en double exemplaire.

Les bénéficiaires s'engagent à participer (vers mi-mai) à la journée d'entretien des canaux, la date précise sera communiquée par affichage et/ou par mail (donné dans la convention) : il faut donc se faire connaître avant cette date.

Contact : Catherine Lionnet : 06 72 85 87 46 / catherine.lionnet@orange.fr

ETAT CIVIL

Félicitations à

EMILIE & GUILLAUME

DEBARGE

HEUREUX PARENTS D'

Adelaïde

Née le 04 mars

Domiciliés au Chef lieu



LISTE DE DIFFUSION



Pour faire partie de la liste de diffusion de la Mairie, envoyez vos coordonnées par email :

cervieres@ccbrianconnais.fr

RAPPEL : La diffusion par mail ne concerne dorénavant que le bulletin municipal et les informations présentant un caractère d'urgence.

Toutes les informations sont mises régulièrement en ligne sur le site internet de la commune:

Cervieres.fr

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
 Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
 Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS / C. LIONNET



MAIRIE DE CERVIERES
 LE CHEF LIEU 05100 CERVIERES
 04.92.20.42.42
 cervieres@ccbrianconnais.fr
 Cervieres.fr



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 39 - MARS 2021

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
 MAIRIE DE CERVIERES
 LE CHEF LIEU
 05100 CERVIERES

SAISON NORDIQUE 2020/2021

Ce que l'on retiendra de cette saison 2020/2021, c'est le mot : exceptionnelle. fond, et malgré l'intervention des secours, la personne n'a pas pu être réanimée.

Les stations de ski Alpin ont du subir la fermeture des remontées mécaniques, (les restaurants aussi) mais le nordique a eu la chance d'être autorisé ainsi que d'autres activités de plein air.

Malgré le contexte sanitaire et les restrictions qui ont été imposées durant ces derniers mois, les vacanciers ont été nombreux à venir tout de même en montagne profiter des activités de pleine nature et notamment le ski de fond qui a littéralement explosé. Tous les domaines nordiques ont vu leur fréquentation augmenter considérablement.

A Cervières, par rapport à une moyenne des 5 dernières années, le chiffre d'affaire des redevances est à + 50%, et pour la partie location, le chiffre a plus que triplé.

Au foyer de ski de fond, durant les vacances, il a fallu 2 à 3 personnes tous les jours pour s'occuper des nombreuses personnes qui voulaient louer du matériel. Dès l'ouverture le matin il y avait une file d'attente de plusieurs dizaines de personnes, et un flux ininterrompu, du jamais vu! Globalement, le foyer a pu contenter tout le monde.

Ce qui n'a pas augmenté, et fort heureusement, ce sont le nombre de secours sur pistes, mais malheureusement nous avons eu pour la première fois depuis de nombreuses années, un malaise cardiaque sur une des pistes de ski de



Nouvelle équipe de pisteurs pour cette saison, Mathieu et Anthony qui ont été embauchés pour la saison complète, et Mélanie est venue rejoindre l'équipe en renfort pour les vacances de février.

Une deuxième motoneige a été louée durant les 4 semaines de vacances, afin d'assurer au mieux les secours sur les 2 secteurs du domaine nordique.

Beaucoup d'animations ont été annulées, en particulier Festi'nordic, et certaines activités du programme « Traces Douces » ont été maintenues contraintes sanitaires.

L'enneigement a été satisfaisant sur la période, malgré le nombre faible de chutes de neige. Le secteur du Laus a fermé le dimanche 7 mars, et le domaine a fermé le dimanche 28 mars sur le secteur des Fonts. Le site a totalisé 100 jours d'ouverture pour cette saison.

Nous espérons retrouver cette nouvelle clientèle nordique l'année prochaine.

Afin de mieux accueillir toute cette population, dans de bonnes conditions, surtout en terme de stationnement, qui a été parfois compliqué, les démarches d'acquisitions de parcelles par la mairie sont toujours en cours (sur le secteur du Laus), et un projet de navettes entre Cervières et le Laus est à l'étude, à titre expérimental sur une partie des vacances de février. A suivre...



BONNE RETRAITE !

Après près de 20 années passées au service de la commune, à vous accueillir, vous renseigner, vous dépanner et réaliser de nombreuses autres choses encore, Patrice LISSA est parti à la retraite le 1er avril 2021. Comme on dit, une retraite bien méritée! Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement.

Lucille RONGIER, prendra son poste à partir du 1er juin, elle travaillait jusque là au service de l'ARS de Gap.

En attendant, c'est Maeva BONNABEL, qui prend le relais. Elle est embauchée depuis le 1er mars, et restera en renfort du secrétariat pendant encore plusieurs mois. Habitante de Cervières, elle connaît déjà la commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue à toutes les 2!

INFRACTIONS A LA REGLEMENTATION SUR LES DECHETS :

Le Maire de la commune a été récemment mis en cause (audition du vendredi 9 avril 2021) par la gendarmerie de Saint Chaffrey, pour des infractions environnementales concernant des dépôts illégaux sur des terrains communaux.

Cette audition, dans le cadre de l'enquête préliminaire en cours, a porté principalement sur les constatations des gendarmes concernant les dépôts de fumier, les dépôts d'épaves et les décharges sauvages.

Il a été rappelé que l'article L 514-3 du code de l'environnement stipule : « lorsque les déchets sont abandonnés, déposés ou gérés contrairement aux prescriptions du code de l'environnement, l'autorité titulaire du pouvoir de

police compétente, en l'occurrence le maire de la commune avise le producteur de déchets des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions qu'il encourt ... »

Conformément à cet article, des courriers de mise en demeure ont été ou vont être très prochainement adressés aux contrevenants déjà identifiés.

Selon la réglementation, le maire est dans l'obligation d'intervenir pour supprimer les décharges sauvages tant au titre de la police générale de salubrité publique que de la police spéciale des déchets. Dans le cas contraire, il peut être poursuivi pour inaction fautive, procédure qui engage sa responsabilité et celle de la commune.

A noter que les pouvoirs de police du maire s'appliquent aussi, pour les dépôts de déchets et d'épaves sur des terrains privés, mais non clos.

TRI DES DECHETS : UN TIERS DE NOS POUBELLES POURRAIT ETRE RECYCLE

La collecte d'une tournée d'enlèvement des ordures ménagères de la commune a été passée au crible (photo).

Celui-ci a permis de découvrir qu'un tiers de nos poubelles aurait pu être recyclé et revalorisé au lieu d'être destiné à l'enfouissement.

La partie valorisable trouvée était composée de cartons, de verre, d'emballages papier et de sacs plastiques.

Des cendres ont été aussi trouvées, cendres souvent à l'origine d'un départ de feux, toujours difficile à maîtriser, présentant un risque pour les habitations limitrophes et générant le remplacement du dispositif semi enterré d'un coût de l'ordre de 10 000 €. Des biodéchets en quantité ont été aussi retrouvés dans cet échantillon d'ordures ménagères.



Photo : Lisé LEROMAIN - CCB

En étant placés dans un composteur, ces biodéchets auraient été valorisés en se transformant en un amendement naturel et gratuit bon pour enrichir la terre de nos jardins.

Trier ses ordures ménagères permet de réduire les coûts payés par la collectivité et a donc un impact direct sur le montant de la redevance déchets payée par chaque foyer.

Pour info : la Communauté de Communes du Briançonnais met à la disposition des particuliers des **composteurs** à 25 € (en bois de 400 litres, livrés démontés) et des **lombricomposteurs** à 30 € (48 litres, peuvent être utilisés comme tabouret d'appoint !)

Il est également proposé, un **kit de 3 caissettes de tri** empilables (30 litres, verre/papier/emballages) à 20€.

Pour toute demande d'information complémentaire ou demande de réservation, contacter le **service de gestion et de valorisation des déchets** : 04 92 54 52 52.

service.dechets@ccbrianconnais.fr

HORAIRES DECHETTERIE DE FONTCHRISTIANE

Du 3 mai 2021 au 30 septembre 2021

DU LUNDI AU SAMEDI: 9H00/12H00 13H30/17H30 FERMÉ DIMANCHE ET FERIÉ

Service gestion et valorisation des déchets de la CCB: 04.92.54.52.52 www.ccbrianconnais.fr

Ressourcerie LA MIRAILLE



« La Ressourcerie la Miraille est un outil de prévention des déchets sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais »
La Ressourcerie gère la collecte des encombrants, et vous aide à entretenir, réemployer, réutiliser et recycler vos objets. Elle collecte les objets dont vous souhaitez vous débarrasser pour les réparer et les revendre sans but lucratif. **LA MIRAILLE à Saint Martin de Queyrières:**

04 92 49 62 88 contact@lamiraille.org www.lamiraille.org

NOUVEAU : Plateforme de récupération / vente des matériaux sur la commune de l'Argentière-la-Bessée.

Ouvert depuis l'automne dernier à l'initiative de l'association Environnement et Solidarité CPIE Haute Durance, cette plateforme s'inscrit pleinement dans une démarche environnementale avec comme objectif principal la récupération de matériaux issus de fins de chantiers afin de leur offrir une seconde vie au lieu d'être jetés.

Les professionnels ainsi que les particuliers peuvent déposer gratuitement tous types de matériaux, comme des fins de séries de carrelage, de la menuiserie, des outils portatifs, de la peinture, de la visserie, des équipements électriques... et bien d'autres matériaux encore... Les prix de vente sont largement inférieurs aux prix pratiqués du neuf.

Dépôts des dons : **Vendredi et Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**

Vente des matériaux : **Vendredi et Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30**

Contact : materiaux@lamiraille.org ou 07 62 65 83 01

TELEPHERIQUE DE TERRE ROUGE



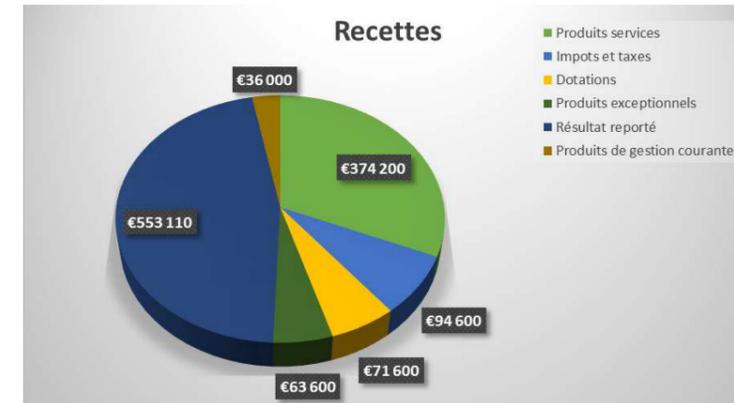
Il y a 1an, une chute de bloc d'environ 6m³, a endommagé la gare de départ du Téléphérique de Terre Rouge, occasionnant de gros dégâts. Une entreprise est intervenue dernièrement afin, d'évacuer les blocs et purger l'affleurement rocheux qui présentait encore une menace. Coût de cette opération : **26 060 € HT Subventionnée à 80%** (Etat, Département, DRAC)

BUDGET

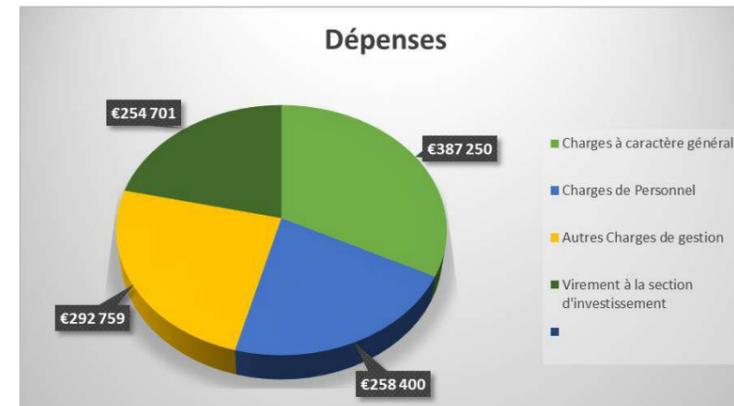
BUDGETS PREVISIONNELS 2021

Le conseil municipal tenu le 25 mars 2021 a voté les budgets prévisionnels de la commune pour l'année en cours.

BUDGET PRINCIPAL SECTION FONCTIONNEMENT :



RECETTES 1 193 110 €
Produits de gestion courante 36 000 €
Produits services 374 200 €
Impôts et taxes 94 600 €
Dotations 71 600 €
Produits exceptionnels 63 600 €
Résultat reporté 553 110 €



DEPENSES 1 193 110 €
Charges à caractères général 387 250 €
Charges de personnel 258 400 €
Autres charges de gestion 292 759 €
Virement à la section d'investissement 254 701 €

BUDGET INVESTISSEMENT d'un total de l'ordre de 1 million d'Euros, concernant principalement :

- La réfection de l'ancienne école en maison communale
- Des travaux de revêtement de voirie
- La restauration de la toiture de la chapelle de Prafauchier et des études pour la sauvegarde de la chapelle du Bourget
- La reconstruction de la passerelle du Pied de Roche
- La réfection des murs de soutènement de la rue de la mairie
- L'agrandissement du parking des vignes
- L'adressage et la localisation des habitations

BUDGET EAU POTABLE

Ce budget reste toujours très déficitaire, déficit couvert par un apport du budget principal.

Deux opérations sont provisionnées au titre des investissements :

Mise en conformité du captage au Blétonnet

Etude et avant travaux pour alimentation en Eau Potable du hameau de Terre Rouge